

Les représentants élus de la liste d'union SNES-FSU, SE-UNSA et SGEN-CFDT, de la liste Divers et des élus de la liste FCPE

Au Conseil d'Administration du lycée Léonard de Vinci de Calais

Soutenus par les représentants syndicaux SNALC-CSEN et SUD Education

Calais le

A Madame le Recteur,

Sous couvert du Chef d'Etablissement, Monsieur Bernard Annota,

Lors de l'étude des structures pour la rentrée 2011, nous avons été surpris de constater la fermeture d'une demi-section de BTS ATI 2^{ème} année. De fait, alors qu'il y a cette année 21 élèves en classe de 1^{ère} année, on ne compte, dans les prévisions du 4 Janvier 2011, que 15 places dans la classe de 2^{ème} année de Septembre 2011.

Une situation similaire concerne la section BTS MI : cette année on compte 28 élèves en 1^{ère} année de BTS MI. Or, aux vues des prévisions de la rentrée 2011, il y aurait 21 élèves seulement en classe de 2^{ème} année de BTS MI.

Dans les deux cas, l'établissement va-t-il refusé la possibilité à certains de nos élèves de poursuivre leur deuxième année de BTS dans notre lycée ? Les doublants de deuxième année pourront-ils effectuer leur troisième année à Léonard de Vinci ?

Nous demandons que tous les élèves de première année, ainsi que les doublants, de BTS MI et ATI puissent être accueillis en classe de deuxième année et poursuivre leur formation dans notre établissement, c'est-à-dire là où ils l'ont commencée. Nous demandons également que les moyens nécessaires au fonctionnement de ces sections soient restitués en heures postes permettant ainsi de stabiliser la situation d'un ou plusieurs collègues.

Dans l'attente d'une solution de votre part, convaincus de votre implication dans la défense du service public d'éducation, nous vous adressons, Madame le Recteur, nos salutations les plus respectueuses et nous vous prions de croire en notre sincère dévouement.

Olivier Carraud pour le SNES-FSU (élu)

Franck Williot pour l'UNSA-SE (élu)

Jean-Christophe Lazure (élu)

Patrice Vanhamme (élu)

Marie-Noëlle Rosière (élue suppléante) pour le SGEN-CFDT

Bernard Rogez pour le SNALC-CSEN

Emmanuel Fourdinier pour SUD Education

Patricia Beaubois pour la FCPE (élue)

Didier Baudelle (élu)

Serge Milon (élu)

Pascal Bocaert (élu)